



DEAUVILLE YACHT CLUB

# AVIS DE COURSE

## BRANLE-BAS DE L'ESTUAIRE

Comptant pour le Championnat de baie de Seine  
et le Championnat du D.Y.C

**Les 31 mars & 1er avril 2018**

Autorité Organisatrice : **Deauville Yacht Club**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles Osiris et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.

### 2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique .

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à

- 3.1.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6<sup>e</sup> catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.2 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10 Net, Sport-boats, Dragon, J80. **L'équipage doit être composé de deux personnes au minimum.**

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)) et en envoyant les frais d'inscriptions requis soit par chèque, soit par virement au plus tard le 30 mars 2018.

- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
- Bank Identifier Code (BIC): **CCBFRPP149**
- Banque/Bank : **Crédit Maritime**

3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :

- de leur **Licence Compétition**
- Pour les mineurs, d'une autorisation parentale
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

## 5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : **45€ par bateau (jusqu'au 30 mars 2018)**

Inscription tardive (matin de la régates) : **70 € par bateau**

## 7. PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription : le vendredi 31 mars de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 et le samedi matin

7.2 Horaires

	31 mars	1 <sup>er</sup> avril
Ouverture du Club	8h00	08h30
Briefing	8h15	09h15
Ouverture des portes	8h59	09h38
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	9h45	10h30
Pleine Mer		
Coefficient	102	105
Fermeture des portes	14h47	15h27

7.3 **Diner au Deauville Yacht Club le samedi soir, 20 € (boissons non comprises).  
Inscription avant le 28 mars 2018 (places limitées).**

## 9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du Vendredi 31 mars 2018
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club. ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr))

## 10. EMBARQUEMENT

En s'inscrivant les concurrents acceptent le principe que l'autorité organisatrice se réserve le droit de leur demander d'embarquer un jeune de la section sportive scolaire du lycée André Maurois

## 11. LES PARCOURS

11.1 Les parcours seront de type : Côtier et/ou Banane

Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

## 13. CLASSEMENT

13.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

13.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps. Pour les bateaux courant en Inter série et en temps réel pour les bateaux courant en monotypie.

13.3 Le système de points sera à minima.

Plusieurs classements seront réalisés :

1. Un classement pour les Osiris habitables
2. Un classement pour les Dragon
3. Un classement pour les J 80 et sports boats

## 14. Réserve

**15. PLACE AU PORT**

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville,  
tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régates, les places sont offertes du 28 mars au 5 avril

**16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

**18. COMMUNICATION RADIOVHF Canal 06**

**Obligation d'avoir une VHF en état de marche à bord de chaque bateau.**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également à toutes transmission de données (vocales ou data)

**19. PRIX**

La remise des prix aura lieu le dimanche 1 avril à 16h00 dans les salons du Deauville Yacht Club.

**20. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Deauville Yacht Club**

Quai de la Marine, 14800 Deauville

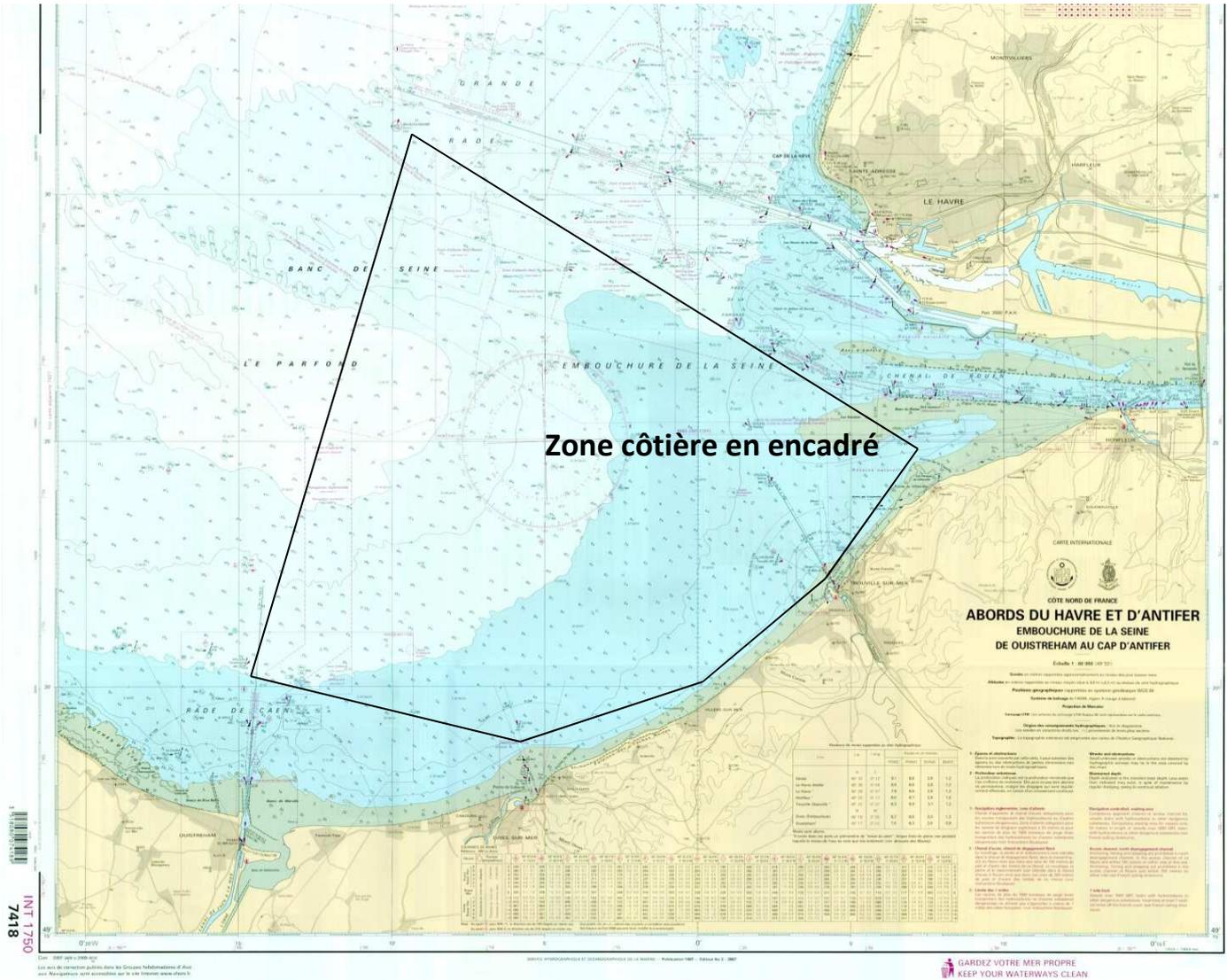
Tél. : 02 31 88 38 19

E-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr)

Site internet : [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)

## ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



### ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Ouireham	49°20,500 N	00°14,7 W